L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 3 OCTOBRE 1874. | 48me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 3 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—un lot de terre avec bâtisses sis rue Orléans, entre Roman et Prieur.

Par Eugène Tourné, rue Vieille Levée—huile d'olives, fruits, ensels, etc.

Par D. E. Morphy, 108 et 110 rue des Magasins—blanc de céruse.

Par S. Guinault, rue Kerlerec, entre Amour et Bons Enfants—meubles.

Meubles.—Aujourd'hui samedi 3 octobre 1874, M. S. Guinault, encanteur, vendra un ameublement complet de maison rue Kerlerec, entre les rues Amour et Bons enfants, à 4 heures et demie.

Blanc de Plomb.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Samedi, 3 octobre 1874.

ACADÉMIE.—A midi et le soir, la grande troupe des Ménestrels Haverly.

Election de délégués à la convention de paroisse.

Nous adjurons encore une fois tous les bons citoyens, au nom du salut commun, d'employer leur influence et leurs votes pour faire élire, ce soir, dans leurs wards respectifs, des délégués à la convention de paroisse, qui soient les véritables représentants des vœux et des besoins de la population et non les instruments de telle ou telle coterie.

Pour voter à l'élection de délégués, ce soir, il faut être inscrit au club-mère du ward ; les électeurs seront admis à voter pendant toute la journée.

Nous pensons que ceux qui paient les taxes n'ont pas besoin d'être éclairés sur la nécessité des réformes ; mais nous dirons aux artisans, aux employés, aux travailleurs de toute sorte ; " vous êtes tout aussi intéressés que les contribuables à ce que du scrutin de novembre il sorte une législature et une administration municipale, honnêtes et fermement résolues à réaliser des réformes ; car, sans un changement complet de régime et de système gouvernemental et administratif, il n'y a pas espérer de reprise d'affaires ni par conséquent d'emploi ou de travail dans aucune branche d'industrie ou de commerce."

Cette considération doit être plus puissante que les préférences personnelles, la camaraderie ou les petits avantages promis ou offerts pour le soutien de telle ou telle candidature.

L'homme qui trafique de son influence ou de son vote dans des circonstances aussi critiques que celles que nous traversons, commet, il faut qu'il le sache, un acte de trahison envers la communauté dont il fait partie. Quant aux candidats qui ne sont pas décidés à soutenir les réformes, et qui ne songent qu'à leur avantage personnel, ils sont coupables d'un monstrueux égoïsme, tout comme le passager qui, dans un naufrage, compromettrait le salut général pour l'accomplissement d'un plan particulier pour son salut personnel.

Le désappointement qu'ont fait éprouver à leurs constituants, les candidats les plus populaires de 1872 qui, une fois élus, n'ont songé qu'à la conservation de leurs places, sans se soucier des réformes attendues d'eux, est une leçon que les électeurs feront bien de mettre à profit pour la désignation des candidats. Ils doivent nommer un maire et des administrateurs d'un désintéressement à toute épreuve, prêts à se sacrifier au bien général, et des législateurs assez fermes pour ne s'arrêter devant aucune considération particulière, dans les mesures que réclamera le salut public.

Il y a des noms de citoyens honorables mis en avant dans tous les wards et nous espérons que les électeurs sauront faire d'assez bons choix pour que la composition de la convention de paroisse donne satisfaction aux vœux de tous ceux qui n'ont en vue que le bien général.

CANDIDATURE.—Nous annonçons avec plaisir la candidature du docteur C. Beard comme coroner pour la partie supérieure de la ville, comprenant le 1er, le 4ème, le 5ème, le 6ème et le 7ème district. Le Dr Beard remplit toutes les conditions désirables chez un candidat, une haute capacité et une intégrité irréprochable. A ces qualités s'ajoute celle d'un patriotisme ardent, dont il a donné récemment des preuves. Nous voudrions voir toutes les places remplies par des hommes de sa valeur et de son caractère ; et nous espérons que sa candidature sera favorablement accueillie par la convention de paroisse.

Nous apprenons avec plaisir que notre estimable concitoyen et ami, M. Gabriel de Fériet, qui était allé depuis deux mois sur les bords du Golfe pour se remettre des suites d'une attaque assez sérieuse, vient de nous revenir plein de vigueur et d'énergie et prêt à se remettre aux affaires. Avec le concours de son associé, M. John G. Montrose, dont l'activité est bien connue, la maison G. de Fériet & Cie., est en mesure de faire face à toutes les exigences de sa clientelle pour les affaires d'encan pendant la saison qui vient de s'ouvrir.

Dans une autre colonne nos lecteurs trouveront la carte du juge Théard dont nous avons annoncé l'arrivée et qui a tout de suite repris l'exercice de sa profession d'avocat. La réputation du juge Théard comme juriste, dans les diverses branches de sa science, est bien établie ; mais ce qui n'est pas aussi bien connu, c'est sa compétence spéciale comme avocat commercial. Avant d'étudier le droit il était comptable et teneur de livres. Il a passé cinq années de sa jeunesse dans un comptoir et trois dans une compagnie d'assurance. Cela lui a valu une connaissance pratique des affaires de finance, d'assurance et de commerce. En se référant à sa carte nos hommes d'affaires verront que, pour une modique compensation annuelle, ils peuvent prendre un abonnement aux services professionnels du juge Théard. Nous croyons que l'idée est nouvelle.

BIEN ENDOSSÉ.—Les concerts-loteries en aide à la bibliothèque publique du Kentucky ne sont plus chose sujette à caution. L'institution est approuvée et autorisée par l'Etat du Kentucky. Le premier prix du prochain tirage qui aura lieu le 30 novembre, est de $250,000. C'est une affaire qui mérite toute confiance et certainement quelqu'un aura cet argent. Et pour qu'il n'y ait pas de doute sur la loyauté avec laquelle cette loterie est conduite, nous citerons le fait qu'elle est endossée par les meilleures banques de Louisville et que le gouverneur Thomas E. Bramlette de Louisville, en est le directeur général. Une institution aussi soutenue est certainement digne de confiance.

☞Les meilleurs choix de meubles de chambre à coucher, de salle à manger et de salon aux plus bas prix, chez Jos. B. Hubbard, rue des Remparts 322, au coin de la rue Perdido.

Aujourd'hui samedi, le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Aujourd'hui samedi, le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Aujourd'hui samedi, le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Aujourd'hui samedi, le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Aujourd'hui samedi, le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.

—On vient d'écroner à la prison de Verdun une femme exerçant la profession de nourrice et qui est accusée d'avoir successivement reçu de Paris et laissé mourir d'inanition douze enfants nouveau-nés.

Les mystères de la Louisiane.

(Extrait du *Courrier des Etats-Unis.*)

Ce qui se passe en Louisiane est un des exemples les plus étranges et les plus frappants qu'il soit possible d'imaginer des dangers qui entourent un peuple pris dans les filets d'une fiction *légale*. Le peuple de la Louisiane est dans ce cas ; il a un gouvernement issu, ou du moins censé issu du suffrage universel ; il a le vote pour exprimer sa volonté ; et il est manifeste cependant que ce gouvernement a été institué contrairement à tout droit, qu'il est maintenu par la fraude et la violence, et que le scrutin même est impuissant à le changer ou à le dominer.

Les récents évènements accomplis à la Nouvelle-Orléans, a-t-on dit, n'ont servi à rien puisque la révolution populaire a été annihilée par la réaction du pouvoir fédéral. C'est une grande erreur ; ils ont amené des révélations et ils contiennent des enseignements de la plus haute importance. Ils ont démontré positivement, péremptoirement, matériellement, que les iniquités dont est victime la malheureuse Louisiane, ont dû en grande partie d'être perpétrées impunément et de n'être pas redressées, même quand elles ont été reconnues, à l'impudence d'un gouverneur d'Etat corrupteur et à la grande connivence d'un Congrès vénal. Il n'y a plus de doute possible aujourd'hui.

Nous avons déjà fait connaître sommairement quelques acquisitions de consciences faites par M. Kellogg aux frais des contribuables louisianais. Nous avons aujourd'hui des informations plus précises, résultant de la publication par le *Bulletin*, de la Nouvelle-Orléans, des lettres et des souches du livre de traites de M. Kellogg, auxquelles il était fait antérieurement allusion. La moralité de ces révélations ressort toute seule.

Le marshal des Etats-Unis Packard est porté pour diverses sommes montant ensemble à $3,600, pour être employés, sans doute, "comme il conviendra."

Ce marshal Packard est en réalité le génie inspirateur et l'agent exécutif de toutes ces machinations. Après le rétablissement de Kellogg, voyant l'embarras dans lequel celui ci allait se trouver pour exercer le pouvoir qui lui était rendu, il invita quelques citoyens éminents à une conférence. Une des personnes présentes lui dit : "M. Packard, dans ce que je vais vous dire je ne parle naturellement qu'en mon nom personnel, mais dans cette même sure je puis vous assurer que je connais nombre de gentlemen dans la meilleure situation qui, si le peuple de la Louisiane pouvait obtenir un bon et juste gouvernement, n'auraient pas d'objection à l'élection du général Grant pour un troisième terme."

"—Que ne disiez-vous cela plus tôt ? répliqua immédiatement M. Packard. Il n'y aurait plus, dans ce cas, de difficulté à organiser un gouvernement qui contentât tout le monde." Est-ce assez clair ? Soutenez Grant, et vous aurez un bon gouvernement. Là est la clé de toute la politique suivie à l'égard de la Louisiane. Elle est écrasée, opprimée, ruinée, non pour être ployée sous la Constitution des Etats-Unis, mais pour être forcée à voter pour Grant, dont Packard est l'agent politique.

Nous avons vu que ce marshall Packard était un des émargeurs du budget de M. Kellogg. Mais nous voyons aussi dans le nombre le nom d'un homme qui nous intéresse particulièrement ; c'est celui du sieur Alexander Newton, qui a touché $500 à la date du 2 juin. Pour quel service, rendu ou à rendre, cet homme a-t-il reçu cette rémunération ? C'est ce que ne dit pas le livre à souche. Mais ce que nous savons c'est que c'est lui qui a assassiné notre compatriote Bourdonnay.... On a bien dit à l'époque que c'était un agent de Kellogg, mais il est bon d'en avoir la preuve officielle.

Et maintenant, l'on sait ce qui a empêché la Louisiane d'obtenir justice jusqu'ici. Depuis deux ans ils ont épuisé tous les moyens légaux pour se soustraire aux conséquences d'un arrêt inique prononcé par un juge fédéral. Ils se sont adressés à la cour suprême des Etats-Unis ; mais ils ont été déboutés au moyen de subtilités légales. Ils se sont retournés vers le Congrès, qui a fait une enquête, qui a reconnu le caractère frauduleux du gouvernement de Kellogg, dénoncé par un comité radical du Sénat, mais qui a refusé de prendre aucune détermination.

Ils sont alors réservés pour le scrutin de de novembre, mais ils ont dû reconnaître qu'une élection sous la direction de Kellogg et de ses affiliés ne serait qu'une déception et un escamotage. Ils ont reçu la preuve que des nègres avaient été enregistrés six ou sept fois, en même temps que les blancs dont on n'était pas sûr rencontraient mille obstacles pour se faire inscrire. Les citoyens naturalisés étaient repoussés, à moins de produire deux témoins attestant qu'ils étaient bien les personnes à qui les certificats avaient été délivrés, y eût-il vingt et vingt-cinq ans de cela.

D'autres fins de non-recevoir plus ingénieuses et plus vexatoires les unes que les autres étaient encore imposées aux électeurs suspects, et ils ne pouvaient se pourvoir devant aucun tribunal, défense étant faite aux juges, sous peine d'amende, de connaître des affaires électorales. Faut-il s'étonner qu'ils aient désespéré d'obtenir justice par le vote aussi vicié, tandis que leurs adversaires étaient enrôlés par centaines pour voter partout où il y'aurait une boîte à scrutin pour recevoir leur bulletin. Ils se sont soulevés, et dans une lutte qui a duré moins d'un quart d'heure, ils ont balayé le gouvernement, dont tous les membres et les suppôts avaient préalablement cherché un refuge dans le bâtiment de la Douane, du toit et des fenêtres duquel ils s'amusaient à tirer sur le peuple.

Maintenant que le gouvernement fédéral a tiré ces braves de leur refuge et leur a rendu le pouvoir, les vainqueurs dépossédés des fruits de leur victoire ont sérieusement songé à s'abstenir de paraître aux élections, d'où ils ne pouvaient attendre que la défaite. Cependant, après mûre réflexion, ils ont résolu d'accepter la lutte, quelle qu'en doive être l'issue, pensant, et très justement, que, même vaincus, ils en tireraient plus de fruit que de l'abstention. Ils seront à même d'observer, de surveiller, de recueillir des informations précises, et de les présenter sous forme de protestation au Congrès qui cette fois, sous la pression de l'indignation publique, ne pourra plus fermer les yeux et les oreilles.

LES ETATS-UNIS ET LA RUSSIE.—On lit dans la *Patrie* :

Il paraît aujourd'hui hors de doute que des négociations ont eu lieu entre Madrid et Berlin, relativement à la cession de Porto Rico ; que cette cession éventuelle était, dans une certaine mesure, le gage exigé par la Prusse en récompense de l'initiative prise par elle. Or, on sait, d'autre part, que les Américains sont inflexibles sur tout ce qui pourrait porter atteinte à la doctrine de Monroë, et l'on sait aussi combien est étroite, intime et basée sur des intérêts réciproques l'alliance qui unit Washington et Saint Pétersbourg.

Il paraîtrait qu'alarmé des prétentions de la Prusse, et surtout des intentions dont les négociations touchent Porto Rico sont un indice manifeste, le gouvernement de la Maison-Blanche aurait fait officieusement demander au prince Gortschakoff quelle attitude il comptait prendre dans le cas où l'affaire atteindrait des proportions plus graves, dans quelle mesure la Russie pourrait lui prêter son concours, soit dans une campagne diplomatique, soit autrement. La réponse du prince Gortschakoff ne se serait point fait attendre.

☞Tout le monde semble étonné du grand stock de meubles qui est exposé à l'inspection du public dans le magasin de M. Jos B. Hubbard, où tout a une si belle apparence et où chaque article est offert à si bon marché.

☞Chaussez-vous au Magasin Bleu !

BON MARCHÉ.—Le grand magasin de chaussures, au coin des rues Royale et Ste Anne, continue à avoir la vogue, et une vogue extraordinaire, ce qui est assez surprenant vu la gêne financière qu'on éprouve à peu près généralement en cette ville. Mais le bon marché attire, surtout quand le bon marché n'est pas une indication d'infériorité de fabrique ; loin de là, les chaussures qu'on trouve au magasin de la rue Royale, au coin de la rue Ste. Anne, et qui est désigné comme l'établissement du "Drapeau Rouge" sont excellentes et se distinguent par leur élégance et leur solidité, ce qui prouve que, pendant son absence, le propriétaire de ce magasin, qui est maintenant de retour ici, n'a pas perdu son temps en voyage. Il peut vendre des souliers à 10 sous, 25 sous et 50 sous, chose, jusqu'ici, regardée comme incroyable et impossible, mais il a résolu ce problème, ce dont pourront s'assurer tous ceux qui voudront aller visiter le "Drapeau Rouge."

☞Beaucoup de nos plus anciens citoyens ne savent pas qu'il existe un aussi grand établissement pour la vente des meubles que celui de Jos B. Hubbard dans cette partie de la ville.

Le sort en est jeté,
Je prends à la Loterie ;
Pourquoi ne gagnerais-je pas
Un des gros lots de $10,000 ?
Il suffit d'essayer.

Le sort en est jeté,
Je prends à la Loterie ;
Pourquoi ne gagnerais-je pas
Un des gros lots de $10,000 ?
Il suffit d'essayer.

SOUSCRIPTION
AU PROFIT
Des familles des tués et des blessés,
qui sont tombés en combattant pour la cause du peuple de la Louisiane.

COMITÉ DE SECOURS.

Jérôme Meunier, Président, E. Merilh, Trésorier, Emile Carrière, Secrétaire.

Membres : MM. F. Limet, Elie Bougère, Oscar Forstall, B. Saloy, E. Monteuse, capitaine John Glynn, James Boyce.

Montant des deux premières listes de l'*Abeille*	1,433 80	
Versé depuis	10 00	
Total		$1,443 80

Liste No 3.
REMISE PAR A. CARRIÈRE & CO.

G. Pascal & Co	$ 50 00	
A. Dehsille	25 00	
A. Coycault	10 00	
T. Bailly Blanchard Jr	25 00	
Amédée Couturié	25 00	
Cash	5 00	
P. Maspéro & Co	25 00	
L. Joubert	25 00	
F. Larue	25 00	
P. Poutz & Son	10 00	
M. Payro	5 00	
V. Œmichen	25 00	
U. Marinoni	10 00	
Cash	50 00	
P. E. B.	20 00	
J. Mandin	5 00	
Ernest Villeré	5 00	
Paul Galpi & Bro	10 00	
		$ 355 00

Liste No 4.

C. F. Claiborne	$ 2 50	
C. T. Soniat	5 00	
Bonnecaze	5 00	
P. Maillard	5 00	
		$ 17 50

Liste No 5.

J. Ségassie	$ 5 00	
George Merz	2 50	
Heyleg & Sassinet	2 50	
		$ 10 00

Liste No 7.
REMISE PAR E. MONTEUSE.

A. Dagoret	$ 2 00	
A. Carrouché	5 00	
E. Delisle & Co	10 00	
Cash	10 00	
A. Feuandou	10 00	
M. Bochet	10 00	
A. Doussan	10 00	
Cash	2 50	
do. W. R.	1 00	
Neyrey & Toulon	2 50	
Cash	2 50	
Cash Jh	5 00	
S. Dold	1 00	
Cash	1 00	
Ch. Trouilly	5 00	
Hébert & Co	5 00	
J. F.	50	
W. F. Walsh	10 00	
		$ 93 00

Liste No 8.

Philip Werlein	$ 5 00	
Cash	1 00	
Cash	1 00	
		$ 7 00

Liste No 10.

G. W. Dunbar & Son		$ 10 00
Total		$ 492 50
Listes précédentes		$1,443 80
Total général		$1,936 30

Les membres du comité de secours sont invités à se réunir Dimanche, à onze heures, au bureau de l'*Abeille*.

☞Les personnes ayant besoin de meubles feront bien d'aller chez M. Jos. B Hubbard, avant d'acheter ailleurs, car elles trouveront dans son magasin, le bon marché, des articles solides et beaucoup de politesse.

MAGASIN BLEU.—Coin Orléans et Claiborne. Toujours foule de clients !! Ce n'est pas étonnant, on s'y chausse à si bon marché.

DE BONNES ET BELLES CHAUSSURES.—Le public est prévenu que M. Augand, du Drapeau Rouge, au coin des rues Royale et Ste. Anne, est arrivé de nouveau parmi nous, et immédiatement le local occupé par son grand dépôt de chaussures a repris un aspect riant et animé. La liquidation prompte et sans réserve que M. Augand opère et l'activité qu'il déploient les fabricants avec lesquels il est en rapport, nous assurent un stock brillant, toujours nouveau et à bon marché. Les prix demandés au Drapeau Rouge sont réellement minimes. Les mères de famille n'oublieront pas d'aller visiter cet établissement favori.

Voici l'hiver, et pour combattre le froid
Il faut charbon, couvertures et vêtements.
Courons vite acheter un coupon de billet
Pour gagner quelque chose à la Loterie.
Pourquoi le sort ne me favoriserait-il pas ?

Voici l'hiver, et pour combattre le froid,
Il faut charbon, couvertures et vêtements.
Courons vite acheter un coupon de billet
Pour gagner quelque chose à la Loterie.
Pourquoi le sort ne me favoriserait-il pas ?

CHINE.

Un terrible typhon a passé sur Hong-Kong le 27 courant. La dépêche de Londres, qui annonce le fait, dit que les dommages qu'il a causés dans la ville et dans les environs sont épouvantables. Un grand nombre de maisons ont été détruites et un millier de personnes ont été tuées.

Dans le port, les navires ont été fort maltraités. Les vapeurs *Leonor* et *Albay* et plusieurs autres bâtiments ont sombré ou été jetés à la côte.

On a remarqué en rade avant la tempête des milliers de petits poissons gélatineux. Le calme revenu, l'eau est redevenue limpide. Les pêcheurs chinois de Hong-Kong prétendent que lorsqu'on voit ces petits poissons apparaître, on a à craindre un typhon ou un tremblement de terre. On assure que le même phénomène se produit à Naples, lorsque le Vésuve devient menaçant.

L'affaire de Formose est toujours dans le statu quo. Toutefois, au dire du *North China Herald*, deux hommes d'Etat chinois, Shin et Pan, accompagnés de deux de nos compatriotes, MM. Giquel et Ségonzac, seraient arrivés à Taiwanfoo, la capitale de l'île Formose. Shin est commissaire impérial ; il était attaché dernièrement à l'arsenal maritime de Foochow. On dit que tous ces personnages sont venus pour inspecter les fortifications de Taiwanfoo ; mais il est très probable qu'ils ont été envoyés pour traiter de l'évacuation avec le général en chef des troupes du Japon, car deux ou trois jours après leur arrivée, Shin et Pan, ainsi que MM. Giquel et Ségonzac, se sont rendus au camp des Japonais.

Si les deux pays parviennent, comme on l'espère, à se mettre d'accord, pour le paiement des frais de l'expédition, le Japon devra évacuer Formose en se félicitant d'avoir mené à bonne fin une entreprise pleine de périls. Que feraient, en effet, les sujets du Mikado d'un morceau d'île où leurs navires n'auraient aucun port pour s'abriter ?

Il serait préférable de les voir s'attaquer à la Corée, où tout étranger, Japonais, Américain ou Européen, est à peu près certain, s'il est jeté par un naufrage, d'avoir le cou coupé. Cette guerre serait certainement plus populaire au Japon que ne l'a été et ne l'est encore l'expédition contre Formose.

PRUSSIENS ET CARLISTES.—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* d'hier publie le rapport officiel du capitaine Zembosch, commandant de l'escadre allemande du golfe de Biscaye, touchant l'incident de Guetaria.

Ce document confirme que les carlistes qui occupaient les hauteurs situées devant Guetaria, ont tiré des coups de fusil sur les navires allemands qui passaient le long de la côte. Le rapport ajoute qu'il ne pouvait y avoir aucun doute sur l'intention que les carlistes avaient d'atteindre les navires allemands, et que le capitaine Zembosch a donné pour raison l'ordre de tirer.

Le *Nautilus* a tiré sept coups et l'*Albatros* en a tiré huit. Les navires cessèrent le feu et continuèrent leur route lorsque les carlistes eurent cessé de tirer. Plusieurs coups de canon tirés par les Allemands ont très bien porté, s'il faut en croire le commandant Zembosch, qui a vu les carlistes prendre la fuite.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* émet l'opinion que l'attaque dirigée par les carlistes contre les navires allemands est à plusieurs points de vue tout à fait en dehors du domaine des lois relatives au droit des gens et ne peut être comparé qu'aux attaques des bandes de brigands contre les voyageurs inoffensifs.

Voyageurs inoffensifs nous semble piquant, n'en déplaise à l'organe officieux du chancelier allemand.

—Le livre du général de La Marmora, sur la guerre de 1866, qui a soulevé tant de colères à Berlin, va avoir son pendant en Allemagne même. M. de Pfordten, qui était président du conseil des ministres de Bavière en 1866, fait imprimer en ce moment, à Genève, un livre ayant pour titre : *La Révolution d'en haut.* (*Die Revolution von Oben.*)

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les ménestrels de Haverley doivent clore leur engagement à l'Académie de Musique dimanche soir. Nous engageons donc nos lecteurs à aller assister à leurs ébats avant leur départ.

Il y aura spectacle aujourd'hui en matinée et le soir, avec un programme entièrement nouveau.

Les ménestrels méritent d'être vus et entendus au moins une fois.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Election des délégués.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui qu'ont lieu les élections pour les délégués à la convention de paroisse qui a pour mission de désigner les candidats pour la Législature et pour différents emplois municipaux.

Nous recommandons à tous les conservateurs enregistrés dans les différents clubs centraux de voter, car il est de la plus haute importance que nous ayons des représentants honnêtes capables et énergiques dans la législature de 1875, un bon maire et des administrateurs municipaux consciencieux et désintéressés.

Voici le nombre des délégués à élire dans chaque ward :

1er ward	7	8me ward	[illegible]
2me ward	[illegible]	9me ward	[illegible]
3me ward	[illegible]	10me ward	[illegible]
4me ward	[illegible]	11me ward	[illegible]
5me ward	[illegible]	12me ward	[illegible]
6me ward	[illegible]	13me ward	[illegible]
7me ward	[illegible]	14me ward	[illegible]
8me ward	[illegible]		

L'Advisory Board.

Les membres de "l'Advisory Board", après consultation, ont décidé de demander à M. Kellogg de congédier Thomas H. Wynne, enregistreur du deuxième ward, et William Davis, son commis, qui mécontentaient tous les honnêtes électeurs.

Le pseudo a consenti et les deux personnages en question ont été remplacés immédiatement par J. G. Badenhauser, enregistreur, et par H. B. Foley et P. Donnegan, ses commis.

On parle d'un autre enregistreur dans le treizième ward, qui donne également lieu à beaucoup de mécontentement.

Ne pourrait-il pas être remplacé par "l'Advisory Board" ?

Une erreur.

Tous les journaux de la Nouvelle-Orléans, sauf les deux organes radicaux, ont publié les noms des nobles et généreuses femmes qui font partie de la "Crescent City relief Association" dont le but est de secourir les familles de ceux de nos soldats-citoyens qui ont été blessés et tués en combattant pour nos libertés.

Le nom de Mme E. C. Folger, paraît-il, a été ajouté par erreur, à cette liste, car elle publie une carte dans le *Republican*, déclarant qu'elle n'a pas été consultée et qu'elle ne veut pas participer à une œuvre dont le but est contraire à ses sentiments.

Mouvement des troupes.

Il paraît que Grant commence à trouver qu'il y a assez de troupes à la Nouvelle-Orléans, car deux compagnies d'infanterie ont reçu l'ordre de partir, hier après midi, l'une pour Memphis et l'autre pour Jackson, Mississippi.

Une offre généreuse.

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1874.

Mme F. N. Ogden, secrétaire de la "Crescent City Relief Association."

Madame.—Permettez moi d'offrir par l'entremise de l'Association que vous représentez de fournir de la viande à tous les blessés nécessiteux de la révolution du 14 septembre, à mes deux stalles 84 et 86, marché Magasin ou à mon marché particulier rue Orange 56.

Je me souscris, madame, votre très respectueux serviteur.

H. A. OLWELL.

Salle du Comité Exécutif
Crescent City Relief Association.
Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1874.

M. H. A. Olwell :

Cher Monsieur,—Au nom des dames de l'Association de Secours, permettez-nous de vous présenter nos remerciements sincères pour votre offre généreuse. Le comité prendra aussi vite que possible les mesures nécessaires pour pourvoir aux besoins de ceux dont la triste condition a été le don d'émouvoir votre cœur généreux.

Avec de nouveaux remerciements, nous demeurons respectueusement vos obligées,

MME R. A. WILKINSON, présidente,
MME N. F. OGDEN, Secrétaire.

Avis.—Les blessés qui ont besoin de secours sont priés de s'adresser au bureau du général Ogden, No. 18 rue Union, afin de profiter de la générosité de M. Olwell.

MME R. A. WILKINSON, présidente.

Crescent City Relief Association.

Les citoyens et les dames de cette Association, sont priés de se réunir ce matin, samedi, au salon de l'hôtel St-Charles, afin de faire leur rapport pour qu'on puisse connaître le montant total des recettes de la foire.

Un suicide au Waverley house.

Avant hier matin, un garçon du "Waverley house", rue Poydras, entre St-Charles et Camp, s'est rendu au bureau central de la police métropolitaine pour déclarer que M. John Henderson, un des pensionnaires de l'hôtel, avait été trouvé mort dans sa chambre et qu'on avait lieu de croire qu'il s'était suicidé.

Le coroner Folwell a fait une enquête et a constaté les faits suivants :

John Henderson appartenait à une famille respectable de la Virginie, il était ingénieur civil de son état, un homme d'éducation, mais adonné à la boisson. Il était âgé de 44 ans, plutôt grand que petit, avait les yeux bleus, une moustache épaisse et la figure d'une forme ovale.

John Henderson est arrivé à la Nouvelle-Orléans le 27 août. Il a d'abord demeuré à l'Hôtel St-Charles, puis il s'est fixé au "Waverley House". Tous les soirs il rentrait dans un état d'ivresse complète et s'enfermait dans sa chambre pour ne plus reparaître que le lendemain matin à une heure avancée.

Lors des évènements du 14 septembre, Henderson est resté absent trois jours et a déclaré en revenant qu'il s'était beaucoup amusé au lac Pontchartrain pendant ce temps.

Mardi soir il est rentré, ivre comme de coutume. Mercredi vers midi, un employé de l'hôtel ne le voyant pas descendre a frappé à sa porte, et n'obtenant pas de réponse, a averti le propriétaire, M. F. W. Tilder. Celui-ci, soupçonnant un peu la cause du silence de son locataire, a réussi à ouvrir la porte à l'aide d'une double clef et a trouvé le malheureux Henderson étendu sans vie sur son lit, la face tordue par de hideuses contorsions.

Sur la table de nuit, une bouteille de laudanum était ouverte auprès d'une bouteille de whisky vide.

Il est peu douteux que le malheureux s'est suicidé dans un moment de prostration nerveuse causée par l'abus des liqueurs alcooliques.

On a trouvé des lettres très affectueuses qui lui étaient adressées par plusieurs membres de sa famille en Virginie, et une lettre d'un surintendant de chemin de fer en perspective, qui lui offrait un emploi.

Rapport Mensuel de l'Hôpital de Charité.

M. A. Johnson, secrétaire de l'hôpital de Charité nous a communiqué le rapport suivant pour le mois de septembre :

Admissions : 521 personnes, dont 309 étrangers et 212 citoyens des Etats-Unis. Sur les 521, il y a eu 423 hommes et 98 femmes.

Nombre de patients renvoyés, 423, dont 346 hommes et 77 femmes. Mortalité : 68 cas.

Nombre de personnes restant à l'hôpital de Charité le 1er octobre 1874, 534, dont 373 hommes et 161 femmes.

Mariage d'un de nos reporters.

Notre ami, Charles Louis Willoz, qui appartient au corps des reporters de l'*Abeille*, auquel il est attaché depuis bientôt deux ans, a épousé hier soir, à huit heures, Mlle Marie Alice St. Gez de cette ville.

Nous nous joignons aux nombreux amis de Charley, pour le féliciter et pour lui souhaiter beaucoup de bonheur.

TEMPERATURE.—2 oct. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	70	21
12 M.	86	30
3 P. M.	90	32
6 P. M.	84	29

—La *Presse* de Vienne du 14 septembre dit que Philippe Blum, frère de Robert Blum, le député allemand fusillé par ordre de Windischgraetz, vient d'empoisonner à Prague, sa femme, sa fille âgée de seize ans, son jeune fils âgé de quatorze ans, un autre jeune homme qui était en pension chez lui, et s'est empoisonné ensuite lui-même.

On croit que des chagrins de famille ont été le mobile de ces crimes.

—Scène prise sur nature.

Bureau du recrutement de l'armée territoriale.

Un territorial de l'avenir, une espèce de Calino, se présente et fournit les renseignements qu'on lui demande.

L'employé.—Avez-vous servi ?
—Oui, monsieur.
—Alors vous pouvez obtenir un grade.
—Je ne demande pas mieux. Mais je sers encore.
—Comment cela ?
—Je suis maître d'hôtel chez le baron de Z....

M. BAZAINE A ARENENBERG.—Différentes versions ont circulé au sujet de la visite que M. Bazaine s'est empressé de rendre à l'ex impératrice. Voici, à ce sujet, des renseignements dont nous pouvons attester l'authenticité. Tout d'abord, l'ex souveraine ne voulut pas le recevoir. M. Bazaine eut alors recours aux grands moyens et fit annoncer qu'il avait en sa possession des papiers extrêmement importants, et qu'il serait bien aise de savoir l'*usage qu'il en devait faire*. Il fut alors immédiatement introduit.

Les documents dont il s'agit concerneraient l'expédition du Mexique et aussi la mission du général Boyer. L'entrevue fut assez froide, mais, néanmoins en cause assez longtemps.

(*Opinion nationale.*)

—M. Guizot laisse un siége vacant à l'Académie-Française. Avec celui de Jules Janin, cela porte à deux le nombre des fauteuils inoccupés en ce moment. M. Guizot était le plus âgé des académiciens. Sa mort fait de M. Patin le doyen des immortels.

—Le *Petit-Marseillais* annonce la mise en liberté de cinq détenus du fort Saint-Nicolas ; parmi eux se trouve M. Gustave Naquet, rédacteur de la *Tribune* de Bordeaux.

—On lit dans l'*Indépendance belge* :

"Un entrepreneur vient d'être autorisé à faire construire à Liége, à titre d'essai, et pour l'expérimenter, un pavage d'un genre tout nouveau, en fonte de fer. C'est le quai d'Avroy qui a été choisi pour cette expérimentation, et près de la rue Sainte-Véronique, sur le macadam, entre la voie pavée et le railway du chemin de fer américain, on établit, depuis avant-hier, ce pavage nouveau système.

"Voici en quoi il consiste : on forme d'abord un lit de maçonnerie, sur lequel on répand une couche d'asphalte, et c'est dans ce bitume que l'on pose les pavés en fer, qui ont quatre centimètres d'épaisseur.

"C'est une nouvelle invention dont, par l'essai qu'on en fait, les qualités pourront être appréciées ; il faut que ces qualités soient bien supérieures pour être en rapport avec la dépense que doit nécessiter l'établissement d'un semblable pavé."

30.

Les personnes qui sont sujettes aux influences du mauvais air et de l'eau malsaine, aux inconvénients d'une vie extérieure et aux changements subits de la température, devraient agir sur le défensive en donnant à leurs constitutions le pouvoir de résister à de telles influences. Les effets fort hauts des amers de Hostetter sur le système sont simplement étonnants. Des milliers de gens qui les emploient comme un préventif contre la fièvre jouissent d'une immunité absolue, et n'en craignent pas les attaques, bien qu'ils demeurent dans les régions où le fléau prévaut le plus. Des artisans et des travailleurs dont les occupations les forcent à rester en plein air, trouvent que les amers de Hostetter offrent une complète garantie contre les dangers de la vie qu'ils mènent. Les travailleurs affectent qu'ils neutralisent les influences de la chaleur, [illegible] froid intense et de l'air malsain. Agréables, purs, fortifiants, et contenant seulement des ingrédients végétaux, [illegible], le remède le plus populaire d'Amérique.

Marié le 24 septembre 1874, à la Cathédrale St. Louis, par le Rév. Père Millet, P. ERNEST CARRIÈRE, à Mlle MODESTE DUPRE, tous deux de cette ville. Pas de cartes.

Marié hier soir, à 8 heures, à la résidence de la mariée, par le Rév. F. Frain, CHARLES L. WILLOZ, à Mademoiselle ALICE ST. GEZ, tous deux de cette ville.

Décédé hier à midi et demi, à l'âge de vingt neuf ans, LEON BERTRAND. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi à 3 1/2 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, au coin des rues Orléans et Rampart.

De la part de la famille F. Ney.

Décédée hier, à l'âge de trente sept ans Dame ELVIRE BARBIN BELLEVUE, (née Large). Ses amis et connaissances et ceux de la famille, sont invités à assister à son enterrement, qui aura lieu cette après midi, à [illegible] heures. Son corps est exposé rue Marigny, entre Prieur et Johnson.

De la part de son époux.

MESSE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée samedi prochain 3 octobre, à 7 heures du matin, à l'église St-Maurice aux Casernes, pour le repos de l'âme de feu THEOPHILE FRANK. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

TAPIS. TAPIS.

17.........Rue de Chartres.........17

Vente en gros et en détail.

TAPIS—anglais et américains.

TOILES CIRÉES, pour planchers et tables. Toiles cirées cramel.

NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.

BURLAPS—par balle ou par pièce.

STORES—coutil à matelas.

ETOFFES A RIDEAUX.

RIDEAUX en dentelles et dentelle Nottingham.

Par A. BROUSSEAU.

30sept—6IPP

CONSULADO DE MEXICO EN NEW ORLEANS.

Por el [illegible] de la Civil de la ciudad de Mexico, se cita a Dn. Manuel Oliver para que por [illegible] de [illegible] en [illegible] la ciudad del Puerto de Santa Maria [illegible] Marcos Ugarte.

New Orleans, Octubre 3 de 1874.

L. M. AVENDAÑO, Consul interino.

3oct—7T

Grocerie à Vendre,

GROCERIES. Rue Royale, 303, en face l'ancien Hôpital. S'adresser sur les lieux.

2 oct—1M

CRESCENT CITY RELIEF ASSOCIATION.

Mme R. A. WILKINSON, Présidente,
Mme F. N. OGDEN, Secrétaire,
Mme E. SHROPSHIRE, Trésorière.

COMITÉ EXÉCUTIF.

DAMES.

Mme Arch. Mitchell,	Mme Thad. Waterman,
Mme Clara Charles	Mme C. Toby,
Mme Mary Stamps,	Mme E. John Ellis.

MESSIEURS.

H. E. Shropshire,	Thad. Waterman,
Dr John G. Angell,	Wm. A. Bell,
	Wm. Fagan.

COMITÉ DE FINANCE.

DAMES.

Mme J. K. Outhwaite,	Mme Wash. Marks,
Mme N. Buckner,	Mme E. Choppin,
Mme H. S. Armstrong,	Mme Rich. Flower,
	Mme R. H. Marr,

MESSIEURS.

Wm. S. Pike,	J. C. Morris,
M. Musson,	Harmon Doane,
	C. W. Allen.

DAMES.

Mme Columbus H. Allen	Mme Jno Augustin,
Mme H. S. Armstrong,	Mme Abraham,
Mme Newton Buckner,	Mme James Buckner,
Mme Wm J. Behan,	Mme Jesse K. Bell,
Mme E. A. Burke,	Mme James Bowling,
Mme James Brooks,	Mme Neville Stanton,
Mme J. D. Bruns,	Mme E. E. Briggs,
Mme J. A. Blaffer,	Mme Augustus Black,
Mme S. H. Boyd,	Mme A. Walker Andes,
Mme D. Warren Brickell	Mme Wm. Black,
Mme W. A. Bell,	Mme Jas. T. Aycock,
Mme N. Commandeur,	Mme Samuel Choppin,
Mme C. A. Conrad,	Mme E. F. Quattrocchi,
Mme H. D. Coleman,	Mme W. H. Chaffe,
Mme S. Duval,	Mme J. B. Cotton,
Mme Joseph Denegre,	Mme M. Dietrich,
Mme R. Flower,	Mme E. John Ellis,
Mme Gid. Folger,	Mme Wm. Fagan,
Mme Jos. N. Folwell,	Mme W. R. Clarke,
Mme W. H. Foster,	Mme Alc. Fortier,
Mme Given,	Mme John Glynn, Jr,
Mme L. H. Gardner,	Mme James K. Guthrie,
Mme Leeds Greenleaf,	Mme Chas. Gallagher,
Mme Fred Holyland,	Mme Wm. E. Hazel,
Mme Chas. Harrod,	Mme Hoffman,
Mme K. J. Hart,	Mme A. H. Isaacson,
Mme Dave C. Johnston,	Mme Jos. Jones,
Mme John Kreutzstein,	Mme John Kirkpatrick,
Mme D. M. Kilpatrick,	Mme D. C. Labatt,
Mme T. P. Leathers,	Mme Jos. McElroy,
Mme Chas. Macready,	Mme Frank McGloin,
Mme Wash Marks,	Mme Archd. Mitchell,
Mme Joe Mitchell,	Mme Victor Meyer,
Mme Eugenie May,	Mme Sam Moyers,
Mme I. N. Marks,	Mme John Matthews,
Mme Perry Nugent,	Mme F. O. Minor,
Mme S. Orlatt,	Mme R. Pritchard,
Mme H. N. Ogden,	Mme Pilfrey,
Mme R. B. Pleasants,	Mme Frank Preston,
Mme W. S. Pike,	Mme S. B. Rice,
Mme John N. Payne,	Mme W. C. Raymond,
Mme Théodore Shute,	Mme M. W. Stanford,
Mme Warren Stone,	Mme T. Lee Smith,
Mme Fred. Southmayd,	Mme J. M. Solano,
Mme Schreiber,	Mme Thomas Sims,
Mme Mary Stamps,	Mme W. B. Schmidt,
Mme A B. Seger,	Mme J. J. Tarleton
Mme C. Toby,	Mme E. A. Tyler,
Mme C. Tyler,	Mme W. Tudor,
Mme Ulhorn,	Mme Albert Voorhies,
Mme O. F. Valette,	Mme Hy. Waggaman,
Mme Thad. Waterman,	Mme J. R. Woods.
Mme Alex Walker,	Mme U. H. Whitney,
Mme I. W. Patton,	Mme R. H. Marr,
Mme J. Cooper,	Mme J. J. Mellon,
Mme John Lallande,	Mme Hy. Booth,

Cette Association a été organisée par les dames de la Nouvelle-Orléans dans le but de lever des fonds pour assister les familles de ceux qui sont tombés pour la défense de la cité, le 14 septembre.

Il y aura des rafraîchissements dans la salle pendant le concert.

Club central démocratique du 7me ward.—Avis est donné que les polls pour l'élection de délégués à la convention de paroisse sont ouverts, de 6 heures du matin à 7 heures du soir, SAMEDI, 3 octobre 1874, au coin des rues Lapeyrouse et Claiborne.

JAMES D. EDWARDS, Président.
H. HAMM, Secrétaire. 2oct—1t

Club Missisipi.—Au Beach Landing.—Ce Club commencera la série de ses grands bals, DIMANCHE, 4 octobre, à 6 heures du soir. Billets de messieurs.........50 cents

1oct—2T L. FAGES, Secrétaire.

St. Bernard Steam Engine Fire Co. No 1.—St. Bernard, 2 octobre 1874. Les membres de la susdite compagnie sont invités à assister à l'assemblée mensuelle régulière, qui aura lieu à la salle du Club, LUNDI 5 du courant à 7 1/2 heures P. M. Il sera question d'affaires de la plus grande importance.

E. INBAU, Président.
F. W. AUGUSTIN, Secrétaire. 3 oct—2t

Club démocrate du 5me Ward.—Avis est donné aux votants de ce ward que le poll de vingt [illegible] à l'angle des rues Casacalvo et Villeré sera ouvert de 7 heures du matin à 7 heures du soir. Les inspecteurs dont les noms suivent sont commissaires d'élection : John Walls, E. D. Tarlane, John Keane, F. Wagatha, Jas. Longwell.

JOHN L. MOSNIER, Président.
FD. KEMPE, Secrétaire. 3oct—1t

6ème Ward.

DELEGUES

A LA

Convention de Paroisse,

(Election le 3 octobre 1874, au No 89 de la rue de Chartres, de 7 heures du matin à 7 heures du soir.)

Le capt. JOHN GLYNN JR.,
JULES TUYES,
CHAS LOCKERBY,
E. H. LYNCH,
EDWARDS AUDLER,
A. GABIRO.

Ce ticket sera soutenu par les conservateurs et les [illegible]. 1oct—1t

Quartier général Club Central Démocratique du Cinquième 10 ward.—Les votants sont avertis que l'élection pour les délégués à la convention de paroisse aura lieu aujourd'hui au quartier général No 123 et 125 rue des Remparts, de 6 heures A. M. à 7 heures P. M. Polls No 1 de 1 à 60, Polls No 2 de 60 au 95.

JOHN H. CASTELLANOS.
Vice-président, agissant comme président.
GASTON BORNAPOS, secrétaire.

Ticket régulier de la Ligue Blanche et du Club des Jeunes Gens Démocrates du Cinquième Ward.

Clément Roman,	Chas de Lesseu,
Alfred Roman,	Edgard Labarre,
Eug Gérard,	P. Mallard, jr.,
C. F. Baraschu,	Léonce F. Fazende.
Pierre Rivière.	

2 oct—2t

☞Nous sommes autorisés à annoncer que le Dr. C. BEARD est candidat à la place de coroner du premier, quatrième, cinquième, sixième et septième district, et à la décision du parti démocrate et du parti conservateur. 3oct—1f

Quartier-Général du 6me Ward Rough & Ready Club central Démocratique.—L'élection pour les délégués à la convention qui doit se réunir lundi 5 octobre aura lieu au dit club 232 coin Chartres et Quartier, samedi 3 octobre. Le poll sera ouvert de 7 heures A. M. à 7 heures P. M. Tous les membres sont requis de se faire enregistrer et de voter.

Par ordre du président, O. MOREL.
E. D. SOUBIE, Secrétaire. 1 oct—2t

Salle du Comité Démocrate de Paroisse, PAROISSE D'ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 11 août 1874.

Aujourd'hui, à une réunion du Comité de Paroisse, il a été

Résolu que les différents wards de la paroisse sont priés d'élire des délégués à une convention de paroisse qui doit s'assembler, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le premier LUNDI d'octobre—c'est à dire le 5 du dit mois—à l'effet de choisir des officiers de paroisse et de ville, des membres de la Législature et du Sénat pour les différents districts sénatoriaux compris, en partie ou en totalité, dans les limites de cette paroisse.

Il est résolu que l'élection des délégués aura lieu dans tous les wards de cette paroisse, le samedi qui précédera le dit premier lundi d'octobre, c'est-à-dire le 3 octobre.

Il est résolu que la base de la représentation sera la même que pour la dernière convention de paroisse.

La représentation en nos représentation du dixième et du septième wards sera décidée par le comité central de l'Etat.

Conséquemment les différents wards auront droit à la représentation suivante :

1er ward	7	8me ward	[illegible]
2me ward	[illegible]	9me ward	[illegible]
3me ward	[illegible]	10me ward	[illegible]
4me ward	[illegible]	11me ward	[illegible]
5me ward	[illegible]	12me ward	[illegible]
6me ward	[illegible]	13me ward	[illegible]
7me ward	[illegible]	14me ward	[illegible]
8me ward	[illegible]	15me ward	[illegible]

Tous les votants de cette paroisse, opposés au régime radical actuel, à quelque parti qu'ils aient appartenu, sont invités à se faire inscrire et voter à l'élection de délégués à cette convention.

F. MALOCHEE, Président,
WILL. STEVEN, Vice-Président.
E. L. BOWER, Secrétaire.

Adresse aux votants conservateurs de la Paroisse d'Orléans.

Salle du Comité Démocrate de Paroisse.
Nouvelle-Orléans, 25 Sept. 1874.

Le Comité Démocrate de Paroisse croit nécessaire, en ce moment, d'appeler l'attention de leurs concitoyens conservateurs sur l'importance de s'enregistrer et de compléter leur organisation pour la prochaine campagne.

Il est du devoir de tout citoyen patriote de s'enregistrer, de voter et de voir à ce que son vote soit compté.

L'organisation et l'enthousiasme qui ont valu au peuple une victoire glorieuse le 14 du courant lui vaudra un enregistrement honnête, une élection honnête et un compte honnête. Nous ne demandons pas davantage pour le succès de notre cause au novembre.

Faites inscrire chaque votant conservateur. Faites comprendre à tout étranger qui a droit à la naturalisation l'importance d'agir immédiatement afin d'aider au salut de l'état.

Maintenez l'organisation de vos clubs ; essayez de sauver la Louisiane par l'élection d'hommes intègres et capables.

F. MALOCHEE, Président.
WILL STEVEN, Vice-Président.
E. L. BOWER, Secrétaire. 25sept—

COMITÉ CENTRAL D'ETAT.

Un meeting général de ce comité aura lieu dans la salle habituelle, LUNDI, 5 octobre. Les membres de la campagne sont instamment priés d'y assister, attendu que des questions d'une très haute importance y seront traitées.

E. E. MARR, Président.
3sept—au oct.PP

$5000 Nouvelle Orléans, 23 août 1874. A soixante jours de date, je promets de payer à l'ordre de C. Bonnecarrère, J. Lanaère et D. Mestieson, la somme de cinq mille piastres, valeur reçue.

(Signé) P. Dumestre,
(Endossé) C. Bonnecarrère, Jules Lanaère, D. Mestieson.

Nouvelle-Orléans, 21 août ou 24 août 1874 au dépôt intermédiaire.

$5000 A soixante jours de date, je promets de payer, à [illegible], la somme de six mille piastres, valeur reçue.

(Signé) P. Dumestre,
(Endossé) J. Dumestre, A. Dumestre, G. Mayllin.

AU PUBLIC.

Le public est prévenu de ne pas acheter, changer ou négocier, d'une manière quelconque, les billets ci-dessus décrits, car je n'en suis nullement responsable et ne les paierai pas.

F. DUMESTRE.
Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1874.
3 oct—2f

P. E. THEARD,
Ex-Juge à la 4ème Cour de District.
AVOCAT,
No 31 RUE ROYALE.

CONTRATS avec les corporations, maisons de commerce, capitalistes et autres, par abonnement à l'année, pour une modique compensation.

S'occupe activement des affaires de commerce et d'assurance.

Se charge du règlement des successions et du recouvrement des billets hypothécaires.

Donne des consultations gratuites de 1 1/2 à 2 1/2 P. M. chaque jour. 3 oct—1m

O. VALETON, ENCANTEUR

A TRANSFÉRÉ sa salle d'encan du No. 55, au No. 68 rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette.

Jours de vente : Mardi, jeudi et vendredi. 1oct—

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Asamblea General.—Los miembros que componen esta sociedad se servirán reunirse en el local "Logia Perseverancia" esquina Dumaine y San Claude el Lunes 5 de octubre 1874, à las 7 [illegible] de la tarde, segun lo dispuesto en [illegible] General celebrada el dia 2 de Julio de 1874. [illegible] asuntos importantes.

Se suplica [illegible] la mayor puntualidad.

Por orden del presidente, V. PLANELLAS.
JOSE MUÑIZ, Secretario.

Société française d'assistance Mutuelle de Bordeaux.—Réunion générale trimestrielle de cette association le LUNDI 5 OCTOBRE à 7 heures du soir, à la salle ordinaire Avenue Louisiane.

La nouvelle Constitution sera soumise à la ratification des membres, qui sont invités à être ponctuels la loi sur les amendes étant mise rigoureusement en vigueur.

Par ordre du président DG. POCHELU,
Louis Gaussens, secrétaire. 3oct—1t

Bureau de la Compagnie de Levées de la Louisiane,

Au No 28 de la rue Carondelet.

La commission d'ingénieurs de l'Etat ayant aujourd'hui, ordonné que quatre vingt six [illegible] formant environ deux millions de verges [illegible] de l'Etat, dans le courant de [illegible] les soumissions [illegible] qui vont suivre. [illegible]

[illegible]

Par ordre du président,
THOS. I. DIX,
Secrétaire et Trésorier.

PLATEFORME DES RUCHES.

1. Répudiation de toute la prétendue dette de l'Etat de la Louisiane et refus de voter pour toute taxe levée dans le but de payer le principal et l'intérêt de cette dette.

2. L'adoption par la Législature de la Louisiane, et le plustôt possible, d'un acte prohibant l'assessement des taxes, sous quelque nom ou déguisement que ce soit, pour payer l'intérêt ou le principal des prétendues dettes de toute ville, de tout bourg, village ou paroisse dans l'Etat.

3. L'adoption par le Congrès d'un acte complémentaire de la section de la constitution fédérale, déclarant qu'aucun Etat n'émettra des billets de crédit, et érigeant en offense pénale tout assessment ou toute tentative de collection pour payer l'intérêt ou le principal de tout billet de, crédit émis, par l'Etat ou au nom de l'Etat ou d'une corporation publique créée par l'Etat.

4. Abolition de toute taxe d'Etat sur l'industrie connue sous le nom de taxes de licence ; prohibition, par décret législatif, de toutes taxes par autorité de ville, bourg, village ou de paroisse, et l'entière exemption, par statut, pour tout navire ou toute embarcation allant sur mer ou sur rivière, de tout droit de wharfage, de levée ou de toute taxe quelconque dans tous les ports et les débarcadères de la Louisiane.

5. Réduction de la taxe d'Etat, pour tout objet à un taux qui n'excèdera pas un dollar et demi par tête de la population de l'Etat (disons, 700,000) suivant le recensement fait en 1870.

6. Limitation des taxes municipales et paroissiales, à un taux qui n'excèdera pas sept dollars par tête de la population municipale et paroissiale (disons, 200,000 à la Nouvelle-Orléans) suivant le même recensement.

7. Que toutes les taxes d'Etat et municipales restant dues le 1er janvier 1875, soient annulées, excepté la partie qui sera nécessaire pour payer les allocations dues aux institutions de charité, aux officiers, secrétaires, clercs et travailleurs engagés au service public, et pour fournitures faites dans un but d'utilité publique ; pourvu, cependant, qu'une investigation rigide soit faite à l'égard de toutes les réclamations, soit bordereaux, soit comptes, contre tout département raisonnablement sujet au soupçon de fraude ; que des prix de comptant seulement et non des prix extravagants obtenus par raison de crédit altéré, ser ont alloués ; et pourvu qu'en aucun cas il ne soit collecté plus d'un million de ces taxes à la Nouvelle-Orléans, soit un cinquième du montant qui restera probablement dû à l'époque spécifiée.

8. Que le salaire ou traitement de tout officier public, dont la rémunération est proprement un sujet de considération législative, sera réduit à un montant correspondant aux capacités requises pour remplir ses devoirs et aux responsabilités de sa place, ayant égard toutefois à l'appauvrissement universel du peuple.

Résolu que tout candidat des Ruches donnera son assentiment écrit à la plateforme et prendra l'engagement à l'appuyer.

Administrateurs de la Ville.

Maire—JOHN J. LANE.

Administrateur des Améliorations—DANIEL SCULLY.

Administrateur des Comptes Publics—

Administrateur des Finances—J. L. DAVIES.

Administrateur des Assessments—
JOHN F. POPP.

Administrateur de Police—JOSEPH FOLEY.

Administrateur de Commerce — DENIS PRIEUR WHITE.

Administrateur des Water Works—CHAS. FITZENREITER.

Shérif Civil—A. H. DELMAS.

Shérif de la Cour Criminelle—D. A. DENISON.

Coroner du Premier, Quatrième, Sixième et Septième Districts—DR. THOS. E. BROADDUS.

Coroner Second et Troisième Districts—DELPHIN BIENVENU.

Sénateurs du Premier District—R. R. FORMAN, W. W. CARRE.

Sénateur du Deuxième District—ANTHONY SAMBOLA.

Sénateur du Troisième District—JOHN PASLEY.

Représentants.

Premier District—T. A. BARTLETT, JAMES TIMONY.

Deuxième District—J. A. FLORAT, JAMES POWERS, SAMUEL JAMISON.

Troisième District—

Quatrième District—NICHOLAS SINNOTT, JOHN FREDERICH.

Cinquième District, FRANK MARQUEZE. JOHN H. CASTELLANOS.

Sixième District—

Septième District—JOSEPH BRUNEAU.

Huitième District—AUG. STUART.

Neuvième District—

Dixième District—H. R. WARD, CHARLES H. REED.

Onzième District—

Justices de Paix.

1. J. C. COLEMAN.
2. WM. H. HOLMES.
3. JOHN L. LARESCHE.
4. JOHN CAIN.
5.
6. JOHN R. RIGGINS.
7. J. W. FALLS.

Constables.

1. JAMES COLLENS.
2. PETER KEARNEY.
3. MICHEL J. PONS.
4. JOS. CONTRERAS.
5.
6. WM. FOLEY.
7. E. B. FALLS.

Plusieurs nominations se trouvent nécessairement omises à cause de l'absence des membres de la ville. 1 oct—

SOULIERS ! SOULIERS !

A VIL PRIX,

Au Magasin Bleu,

Coin Orléans et Claiborne. 3 oct—2f

Commercial Restaurant

ET HOTEL GARNI.

167.........Rue de la Douane.........167

SERA ouvert, SAMEDI soir, 3 octobre, à huit heures, sous la direction de MM GERMAIN & AUGUSTE. Ils invitent cordialement leurs amis et le public en général à y assister. 3 oct—2f

PENSION FRANÇAISE.

MME SCHULTZ GRAMMONT prévient ses amis et le public en général dont elle sollicite la bienveillant patronage, qu'elle tient au No 1[illegible] rue Douane, entre Bienville et Dauphine, une pension, une table excellente, des chambres fort convenables et partant [illegible], à un prix modéré : [illegible] trouvera dans cet établissement tout le confort désirable.

Les habitants de la campagne sont spécialement invités à descendre au No [illegible] de la rue de la Douane. Le prix de la pension est de [illegible] par semaine. [illegible]

☞Le navire français La Louisiane, capitaine Toussel, venant du Havre, est en débarquement au poteau [illegible], 3eme District. Les consignataires sont notifiés de faire leurs entrées en Douane et de retirer au bureau de l'agent et de payer leurs frets [illegible], et de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.

Aucune réclamation ne sera valide si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

E. Y. HOPKINS, 175, rue Commune. 30 sept—3f

☞Ni le capitaine ni les consignataires du Navire Français La Louisiane, venant du Havre, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit Navire.

P. POUTZ & SON, No 170 rue Commune. 30 sept—3f

Champagne Roederer ! Cognac ! &c.

EN débarquement du vapeur State of Alabama, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés :

[illegible] paniers de Champagne Roederer.
[illegible] de Cognac Otard Dupuy & Cie, 1872.
[illegible]
[illegible] caisses Genièvre de Hollande "Anchor" de "Grant Eastern."
[illegible] Fromage de Hollande, les choix.
[illegible] petites Asperges, le choix.
[illegible] Sardines à l'huile "Gillet."
[illegible] "Tertrais."
[illegible] "Desbrosses."

PAUL GELPI & BRO.
41 rue Decatur, entre Douane et Bienville.
30sept—2f

Champagne Roederer.

En débarquement du S. S. STATE OF ALABAMA, de Liverpool.

100 caisses champagne Roederer,
[illegible] barils Guinness Porter,
[illegible] caisses "Louis,"
[illegible] "Jules Mauro "nouveau,"
[illegible] "Pâté gras"
[illegible] "Sardines sans arrêtes "Lemarchand,"
[illegible] "Beurre de "Louit frères & Co."
[illegible] "Olives farcies
[illegible] "Saucissons de Lyon,
[illegible] "Vin de Bourgogne, Clos Vougeot, Chambertin, Nuits.

A vendre par J. B. SOLARI & SON, 63 rue Royale.

30sept—2f

AVIS.—Les actionnaires du Bienville Oil Works Company sont notifiés qu'une élection de directeurs aura lieu le LUNDI, 12 octobre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, au local de la Compagnie, No 125, rue Carondelet.

A. BENJAMIN, Secrétaire.

New-Orleans Crédit Foncier Association.—Bureau, No [illegible] de la rue Decatur. Avis.—Les actionnaires de cette association sont [illegible] au bureau le LUNDI, 5 octobre prochain, [illegible] afin de [illegible] l'élection de directeurs pour l'année [illegible]. [illegible]

Le bon Marché ! Le bon Marché !

Magasin Ste-Anne,

AU DRAPEAU ROUGE,

Coin Royale et Ste-Anne.

20,000 paires de Chaussures de toute genres,

VENDUS SANS RESERVE.

NOTA.—En annonçant au public la liquidation de notre présent stock, nous lui dirons que notre vente est sans réserve et nos chaussures d'une qualité supérieure, offrent des avantages jusqu'ici inconnus.

Notre nouvelle méthode dans la confection des bottes Cousuées ainsi que la bottine Duchesse haute nouveauté parisienne, assurent la souplesse, l'élégance, l'imperméabilité, et que la modicité des prix les met à la portée de tout le monde.

1 oct—1m. D M J S.

M. CHS. GAULON,

COAL. COAL.

Marchand de charbon de Pittsburg de première qualité, ayant des dépôts excellents Levée et Pièce, invite les personnes qui veulent faire leurs provisions à laisser leurs ordres au No. 165 de la rue Bourgogne, ou au No. 18 du Passage de la Bourse.

Charbon livré dans tous les quartiers de la ville.

29 août—1m. DMS.

Pension Privée d'Orléans.

C'EST l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS" tenu maintenant par F. LASSENNE, sous le titre ci-dessus, au No [illegible] de la rue de Chartres—Pension à $6 par semaine, chambres propres gratuites pour les pensionnaires—Lits à la nuit, de 50 c. à $1—Bain à la glace à discrétion—Logement de 50 c. à $1, et de 4 à 5, à raison de 50 c. pour les non pensionnaires—Bon air, bon service et bonne société. BAIN GRATUIT.

1er août—1m Ma J n

MANADE & LACASSAGNE.

60.........rue Monsieur (Vieille-Levée).........60

ATTENDU par le Comtesse Duchatel : 25 barriques vin Leopold M. André, 25 barriques vin St Laurent.

En magasin et à vendre :

100 barriques vin Leopold M. André,
25 barriques vin St. Laurent,
100 caisses Cognac,
25 caisses Balsamique des Pyrénées,
5 1/2 Cognac. 16 sept—1mMJS.

Avis.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à J. G. EUSTIS,

Avocat, commissaire des Etats-Unis, No 22 de la rue Carondelet, N. O. Boite 387 du bureau de la poste. 2sept—3m.

AVIS.

LES passagers pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington sont informés qu'à dater du 1er octobre, les prix de passage sur le steamer Camelia seront comme suit :

Mandeville et Lewisburg	$1 50
Madisonville	1 75
Covington	2 00
Excursion du dimanche	1 50

C. M. SORIA, agent,
Aux Nos. 18 et 20 de la rue de Bienville.
2 oct—

Fromages de Hollande, Sardines, etc., etc.

EN débarquement du steamer State of Alabama.

400 caisses de 100/4 boîtes Sardines nouvelle pêche.
50 caisses de 50/2 boîtes Sardines nouvelle pêche.
100 Paniers vinaigre de Vin Blanc J. Comte.
100 Caisses Moutarde Bordeaux.
100 Caisses Fromage Tête de Maure nouveaux.
100 Paniers [illegible] Marie Brizard.
10 Caisses Pâtes Truffés, Foie gras.
100 Caisses petits Pois fins & Champignons.
20 Caisses [illegible].
6 Barriques Eau-de-vie fine.
100 quarts et barils de Vin de Pays.
100 Barriques Vin rouge, Paul Clermont & Cie.
25 Barriques Vin rouge L. Fourcade.

A vendre par ANT. LANATA
7 & 11 rue Jefferson entre Chartres et Vieille-Levée. 30 oct—2f

ATTENDU par le steamer "State of Missouri" et à vendre par le soussigné,
100 caisses Cerises de Malaga.

JOSÉ BARBA,
No 255 rue Vieille Levée, entre St Philippe et Ursulines.
1 oct—3t

Professeur.

UN Français marié, résidant depuis quinze ans aux Etats-Unis et sachant bien l'anglais, offre ses services d'un professeur soit dans une institution, soit dans une famille en ville ou à la campagne.

S'adresser à A. Maignan, Lock Box No 1[illegible]
27 sep—

C. H. ZIMMERMANN,

Au No. 129 de la rue du Canal,

s'est assuré les services d'un opticien du premier ordre.

Il pose exactement des verres. Répare avec soin les lunettes et les lorgnons. Fait, sur commande, et met à neuf les lorgnons à monture en écaille, les peignes, les éventails, les bonbons, etc. 2sept—1m.M.J.D.

Avis important aux amateurs de bonnes et élégantes chaussures.

M. PIERRE CASAUBIELH, ancien propriétaire du magasin de chaussures connu sous l'enseigne du "Pauvre Diable" a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert un nouveau magasin au coin des rues Dumaine et Dauphine, le 1er octobre 1874, avec un assortiment complet de souliers des premières fabriques de Philadelphie, à des prix défiant toute concurrence. 27 sept—1m

$50 de récompense.

IL a été perdu ou volé, mardi, 15 septembre 1874, vers deux heures de l'après-midi, dans la rue du Canal, coin St-Charles, une montre en or, épaisse, à double boîtier, sur laquelle a été gravé à l'extérieur le nom de D. E. Morphy et à l'intérieur, les mots : Friendship and gratitude—to D. E. Morphy, 1868. On ne fera aucune question à la personne qui la rapportera à D. E. Morphy, encanteur, Nos 108 et 110 de la rue des Magasins. 17 sep—

ELIE BOUGERE. JULES DUPONT.

E. BOUGERE & CO.,

Marchands de bordeaux en cyprès,

PIQUETS pour barrières d'habitations et de terrains, bois à mélasse, douves pour citernes et barils à mélasse, bois préparé pour réfrigérants et bois de charpente en général.

Au No 113 de la RUE DE LA DOUANE, au premier. 15 sept—3m.

Pianos.

M. J. GAUDIN fait part à sa clientèle qu'il a transféré son magasin de Pianos du No 67 au No 67 de la rue Royale, avec Jules. Pleyel, où l'on trouvera de magnifiques pianos Pleyel, neufs et de seconde main, et des autres fabriques.

Accords et réparations.

27 sept—1m—D.Mar V.

Salon de Jules Kroet,

131 rue Commune.

à partir de ce jour, vendra LE MEILLEUR LAGER BEER DE POUR 5 A CINQ SOUS le verre.

Nlle-Orléans, 27 sept. 1874. 27 sept—6f

Aux Voyageurs.

DES personnes mal intentionnées ayant fait courir le bruit que le RESTAURANT COSMOPOLITAIN était vendu et fermé, nous croyons nécessaire de le démentir. L'établissement restera ouvert sous la direction de ses premiers propriétaires qui, comme par le passé, ne négligeront rien pour plaire à leur clientèle.

29 sept—1m M. ST MME CHAPLAIN.

Changement de local.

LE Bureau de la Compagnie d'assurance HOPE, de la Nouvelle-Orléans, a été transporté du No 21 rue du Camp au No 125 RUE DE LA COMMUNE, entre les rues Camp et St Charles.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
29 sept—7t

Bureau de Sevin & Gourdain,

No 112 de la rue Decatur.

AVIS.—La mort de notre sieur J. K. GOURDAIN n'occasionnera aucune interruption dans les affaires de la maison ; elles se feront sous la même raison commerciale.

F. F. SEVIN,
Associé survivant.
29sept—1M

Nourrice.

UNE française ayant un enfant de huit mois désire une ou deux nourrices dans une famille en ville ou à la campagne. S'adresser par lettre à "Nourrice", bureau de l'Abeille.

4 septembre—

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

APPELLE de nouveau l'attention du public sur son beau stock de meubles et articles de fantaisie, étoffes, rideaux, soieries, etc. etc., à vendre au-dessous des prix de fabrique ou d'importation.

Les personnes désirant meubler leur maison trouveront une bonne occasion et devront se hâter afin d'avoir un choix, car de jour en jour la marchandise s'écoule rapidement, étant vendue à des prix remarquablement bon marché devant cesser la liquidation pour le 31 décembre 1874.

23 sept—1m. P. P.

Le Dr. Alfred Mercier

DE retour à la Nouvelle-Orléans, annonce à ses amis et au public qu'il reprend immédiatement l'exercice de sa profession. Il demeure rue [illegible], comme de coutume, au No. [illegible] rue Girod, entre Baronne et Dryades, de [illegible] et de 5 à 7 h. du soir. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE [illegible]

72	66	20	69	[illegible]	26	62	37	56	1[illegible]	[illegible]			

Les tirages [illegible] ont lieu tous les jours [illegible] de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible] Commissaires.

INSTITUTIONS.

Collége Ste-Marie de Jefferson.

LES classes de cette institution s'ouvriront le 1er octobre. On trouvera à bord du bateau à vapeur Henry Tete, à l'ancien lieu d'arrêt, dans les Frères Maristes qui se chargeront d'emmener les élèves. 1er o [illegible]

Collége de Spring-hill.

NOUS avons l'honneur d'informer le public que le Président du Collége de Spring Hill, [illegible] institution, sera [illegible] ville, à la [illegible] des Vieux Carré [illegible] Commune, [illegible] Jusqu'à mercredi prochain 7 octobre, [illegible] le jour de la pour Mobile par le train de [illegible] heures [illegible] M. avec les jeunes gens qui lui seront confiés.

1er oct—6t F. POUTZ & CO. Agents.

Le Collége St-Charles

du Grand Coteau

OUVRIRA ses cours le 5 octobre prochain. Le Rév. Père Authenac, président, est actuellement au Collége d'Immaculée Conception, [illegible] et sera prêt à prochain jour [illegible] de ceux des enfants qui lui seront [illegible] lui-même. 27 sept—f

Collége de l'Immaculée Conception.

La rentrée des classes dans cet établissement dirigé par les RR. PP. Jésuites aura lieu lundi prochain, 1er octobre. Les [illegible] sont priés d'envoyer leurs enfants dès le commencement des cours. 17 sept—

St-Aloysius Academy,

Au coin des rues Chartres et Quartier.

LA prochaine session de cette institution sous la direction des Frères du Sacré Cœur, commencera LUNDI, 1er octobre. Le cours est commercial, et comprend la [illegible], l'anglais, l'espagnol [illegible] sans frais extra. [illegible] détails, s'adresser à l'établissement. 20sept—1m

JEFFERSON ACADEMY

Au No 25 de la rue Bourbon, Entre les rues Bienville et Douane,

DIRIGÉ PAR

G. J. LORD.

La session de 1874-75 de cette institution sera ouverte le 1er septembre. Les élèves devront s'y rendre à [illegible] heures. Pour les prospectus, etc., s'adresser à l'institution. 30août—1m

Changement de local.

A. BIDWELL & Co.,

Marchands de [illegible],

Ont transféré leur magasin au No 33 de la rue Poydras

AU

No 36 de la rue des Magasins, entre les rues Poydras et Lafayette.

1 oct—1m

BORNIO & BROTHER

77 - - - Rue Gravier - - - 77

Nouvelle-Orléans, Lne.

IMPORTATEURS DIRECTS de cigares de la Havane, tabac en feuilles et produits de Cuba.

La plus ancienne maison d'importation du Sud, Etablie en 1848.

300,000 cigares de la Havane, de toutes grosseurs et des meilleures marques [illegible].

Tabac de la Havane en feuille [illegible].

100 [illegible] de la Pensylvanie, en feuille.

600,000 cigares du pays, de toutes grosseurs, faits à la Nouvelle-Orléans, du meilleur tabac du Connecticut [illegible], garantis, à des prix raisonnables [illegible]

Bornio & Brother,

Au No. 77 de la rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.

13sept—1m

E. BLOOMFIELD. W. M. ANDERSON.

B. BLOOMFIELD & Co

Au No 67 de la rue de Chartres, entre les rues Orléans et Bienville,

Nouvelle-Orléans, Lne.

MARCHANDS DE

FOURNITURES DE BUREAUX,

FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC,

IMPRIMEURS ET RELIEURS,

LITHOGRAPHES ET GRAVEURS,

EDITEURS DE MARCHANDS D'OUVRAGES DE DROIT,

IMPRIMEURS DE MÉMOIRES D'AVOCATS.

Ils ont constamment en magasin un stock complet de GARNITURES DE BUREAUX, étrangères et américaines—[illegible] articles [illegible] dans la [illegible] de commerces, les banques, les compagnies, sur les bateaux à vapeur et les chemins de fer, dans les presses à coton, dans les bureaux des [illegible] et des architectes.

On trouvera aussi chez eux

Toutes le Fournitures de Bureaux

d'avocats, de greffiers de cours, de shérifs, de recorders, de notaires publics, de gouverneurs, de partis de police, de juges de paix et de [illegible].

Prix Réduits.

13sept—1m

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

100.........rue du Canal.........100

ELKIN & CO.,

REÇOIVENT en ce moment Tapis, Velours et de Bruxelles, nouveaux et [illegible], un grand assortiment de tapis TROIS PLIS et INGRAIN.

Prix modiques. 15 sept—1m

CHARBON MOUNT CARBON.

A Vendre par

WASHINGTON MORTON,

au No 138 de la rue Gravier, 27 sept—1m

Propriété à vendre ou à louer.

A Louer

LES appartements [illegible] étage de la maison [illegible], 1[illegible] rue du Canal, près l'encoignure [illegible]. 20 sep.

A Vendre à bas prix,

Au comptant ou en papier accepté en ville

Réservoir en fer [illegible] Philadelphie [illegible] [illegible] S'adresser à [illegible] EDWARDS, [illegible] rue [illegible]

23sept—1m

A louer,

La grande [illegible] maison basse [illegible] rue des Ursulines, No. [illegible] entre Remparts et St-Claude, avec [illegible], [illegible] installation de gaz, etc. [illegible] rue St-Philippe, No [illegible], entre Marais et Villeré.

8 sept—3m

A Louer,

A des conditions très [illegible], les bons [illegible] plusieurs maisons et dans le [illegible] et dans le [illegible] district, [illegible] installations du gaz, [illegible] rue Poydras. [illegible] S'adresser à [illegible] Fillet, No [illegible] de la rue [illegible].

8 sept—1m

Chambres et Pension.

MADAME MARIN à l'honneur [illegible] ses amis et au public en général qu'elle vient de transférer son établissement du No [illegible] de la rue [illegible] [illegible]

[illegible]

Vente de Livres.

L'[illegible]

[illegible]